

MASTER 1 PSYCHOLOGIE CLINIQUE, PSYCHOPATHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE DE LA SANTE / PPPS

• MASTER 1 PSYCHOLOGIE CLINIQUE, PSYCHOPATHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE DE LA SANTE / PPPS

Le master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé a pour objectif de former des psychologues capables d'exercer dans de multiples champs de la santé auprès de l'ensemble des acteurs-rices et usager-ères du système de santé.

Présentation

Le master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé a pour objectif de former des psychologues capables d'exercer dans de multiples champs de la santé auprès de l'ensemble des acteurs-rices et usager-ères du système de santé.

Les étudiant-es seront formé-es à construire et déployer des interventions d'accompagnement clinique auprès de personnes confrontées à des problématiques de santé, de leurs proches et aidant-es, mais aussi auprès des soignant-es impliqués dans le cadre de la prise en charge. Les étudiant-es seront également formé-es à évaluer les effets de ces dispositifs d'accompagnement. Une attention toute particulière sera dédiée à l'accompagnement dans l'appropriation et l'utilisation d'innovations dans le champ du soin, qu'il s'agisse d'innovations techniques, thérapeutiques ou encore dans la manière de concevoir et déployer la prise en charge des patient-es. Les étudiant-es bénéficieront également d'une formation leur permettant d'obtenir un certificat d'éducation thérapeutique leur permettant d'intervenir tout particulièrement auprès des populations atteintes des pathologies chroniques.

spécificités

Stage professionnalisant obligatoire de 200h minimum réalisé au second semestre.

Candidature

Modalités de candidature

Le dépôt des dossiers de candidatures se fait en ligne, exclusivement via la plateforme [Mon Master](https://psycho.univ-lyon2.fr/) (procédure dématérialisée).

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Porte des Alpes (PDA)

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC+3

Public ciblé

L'accès à la première année du Master Psychologie Clinique, Psychopathologie et Psychologie de la Santé est ouvert aux titulaires d'une licence de Psychologie après admission

Responsable(s) de la formation

Responsables Mention

[Marie PERAU](#)

[Rémy POTIER](#)

Responsable Parcours

[Myriam PANNARD](#)

Contact secrétariat

psycho-m.sante@univ-lyon2.fr

Coût de la formation

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus la contribution Vie Etudiante et de Campus

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

Au cours de cette première année de master, les étudiant·es devront développer des compétences concernant les domaines suivants:

- Interpréter des situations en lien avec la santé en s'appuyant sur la littérature scientifique pertinente disciplinaire et hors disciplinaire: il s'agira ici de développer une compréhension adéquate des mécanismes physiologiques et psychologiques impliqués dans les problématiques de santé, mais aussi de parvenir à utiliser la littérature issues des sciences humaines et sociales afin d'interpréter de manière pertinente des phénomènes de santé et de maladie ;
- Elaborer une réflexion scientifiquement fondée concernant les différents courants et modèles en psychologie de la santé: il s'agit ici de connaître les grands courants de la psychologie de la santé et de comprendre comment ces courants se sont développés au sein de la psychologie ;
- Développer une démarche de recherche pertinente en psychologie de la santé : il est ici question de répondre à une problématique de recherche grâce à la mobilisation de la littérature scientifique pertinente, ainsi qu'au déploiement de méthode de collecte et d'analyse de données qualitatives et quantitatives ;
- Construire un cas clinique en situation médicale et restituer un bilan psychologique auprès d'une équipe médicale
- Elaborer des pratiques cliniques en santé: il s'agit ici notamment de la réalisation d'évaluations et de bilans psychologiques, de la mise en place d'un accompagnement psychothérapeutique adapté mais aussi de l'évaluation de l'action mise en œuvre ;
- Accompagner les professionnel·les de santé dans la prise en charge des personnes atteintes de pathologie et des usager·ères du système de santé
- Développer une réflexion critique autour de sa posture et des enjeux éthiques et déontologiques propre aux missions du psychologue clinicien dans le domaine de la santé et/ou psychologue de la santé
- Communiquer efficacement auprès de publics spécialisés et non-spécialisés en psychologie de la santé